

La population rurale, qui représentait 23.9% de l'ensemble de la population du Canada en 1971, est subdivisée au tableau 4.11 en deux catégories, soit agricole et non agricole. Aux fins du recensement, la population rurale agricole comprenait toutes les personnes des régions rurales vivant dans une exploitation agricole d'une acre ou plus (au moins 0.4 hectare) qui a rapporté au moins \$50 de la vente de produits agricoles au cours de l'année précédente. La catégorie rurale non agricole représentait 17.3% de la population en 1971, comparativement à 6.6% pour la catégorie rurale agricole.

Caractéristiques démographiques et sociales

4.3

Sexe, âge et état matrimonial

4.3.1

L'âge, le sexe et l'état matrimonial constituent les variables les plus fondamentales des tendances de l'état civil: naissances, décès, mariages et dissolutions de mariages. Les facteurs économiques et sociaux, en raison de leurs conséquences sur les faits d'état civil et sur les migrations, influencent également ces caractéristiques. Il existe une série ininterrompue de données du recensement remontant à 1871, date du premier recensement du Canada après la Confédération, mais on se borne ici à examiner les tendances récentes.

Rapports de masculinité. L'histoire démographique relativement courte du Canada s'est caractérisée, jusqu'à ces dernières années, par un excédent d'hommes. Au cours du siècle dernier, le rapport de masculinité (c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes) a atteint un sommet de 113 en 1911, après une décennie de forte immigration durant laquelle les hommes ont d'ailleurs toujours prédominé. En 1971, il était presque revenu à égalité avec 100.2, c'est-à-dire que l'excédent masculin n'était plus que de 22,425 sur une population totale de plus de 21.5 millions d'habitants (tableau 4.12). Dans les provinces les plus anciennement colonisées à l'est du Manitoba, il a varié entre 104 (Nouvelle-Écosse) en 1911 et 99 (Québec et Ontario) en 1971. Dans les provinces de l'Ouest, qui se sont peuplées rapidement au début du XX^e siècle, il s'est échelonné entre un maximum de 149 (Alberta) en 1911 et 100 (Manitoba) en 1971.

Structure par âge. La composition par âge reflète les tendances des faits d'état civil et de l'immigration. La baisse de la natalité pendant la période 1961-71, comparativement à la situation des années 50, a eu un effet considérable sur la population âgée de moins de 15 ans en 1971. Entre 1966 et 1971, ce groupe a perdu 211,000 personnes (3.2%), comparativement à un gain de 399,800 (6.4%) pendant la période 1961-66. Sa part dans l'ensemble de la population est tombée de 34.0% en 1961 à 29.5% en 1971 (tableau 4.13).

La population en âge de travailler (généralement considérée comme comprenant les personnes âgées de 15 à 64 ans) a fortement augmenté, avec un gain de plus de 1,559,000 personnes, soit 13.1%, au cours de la période 1966-71. Ce groupe constituait 62.3% de la population totale en 1971, contre 59.4% en 1966 et 58.4% en 1961. Pour ce qui est de l'augmentation totale observée pour la période 1961-71, elle s'est produite dans une proportion de 49.8% dans le groupe de 15-24 ans. Ce groupe de jeunes adultes en 1971 représentait naturellement la multitude d'enfants nés durant les années de forte natalité qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était environ la même (soit à peu près 8%) en 1971 qu'en 1961 et 1966.

Les estimations de la population par groupe d'âge et par sexe pour le Canada et les provinces au 1^{er} juin 1975 figurent dans le tableau 4.14. Elles pourront être rectifiées au besoin lorsqu'on disposera des données du recensement de 1976.

État matrimonial. L'analyse des tendances et de la taille des segments de la population selon l'état matrimonial (célibataires, mariés, veufs et divorcés) est surtout révélatrice lorsqu'on envisage ces groupes sous l'angle de leur répartition par groupe d'âge et par sexe. Le tableau 4.15 montre les relations de ces trois